

Les filets de protection pour toiture NF 93-355 sont appliqués sur les toitures avec une inclinaison inférieure à 10° et doivent être capables d'absorber 180 J d'énergie

Les filets de protection pour les toitures sont un système de protection collectif développé dans la norme française NF 93-355 qui parle des exigences requises et des méthodes d'essai liées à la protection périphérique temporaire pour les travaux neufs ou de rénovation, d'ouvrages et d'étanchéité de toiture.

Ce système est appliqué à la plaque de toiture ou incliné avec une pente **inférieure à 10°** et spécifique l'exigence concernant l'absorption d'énergie pour la protection dans cette activité professionnelle, **l'énergie de 180 J** que es l'équivalent à arrêter une personne (pesant plus de 90 kg) s'est déplacée en direction du dispositif de protection à une vitesse de 2 m / s.

## Exigences NF 93-355

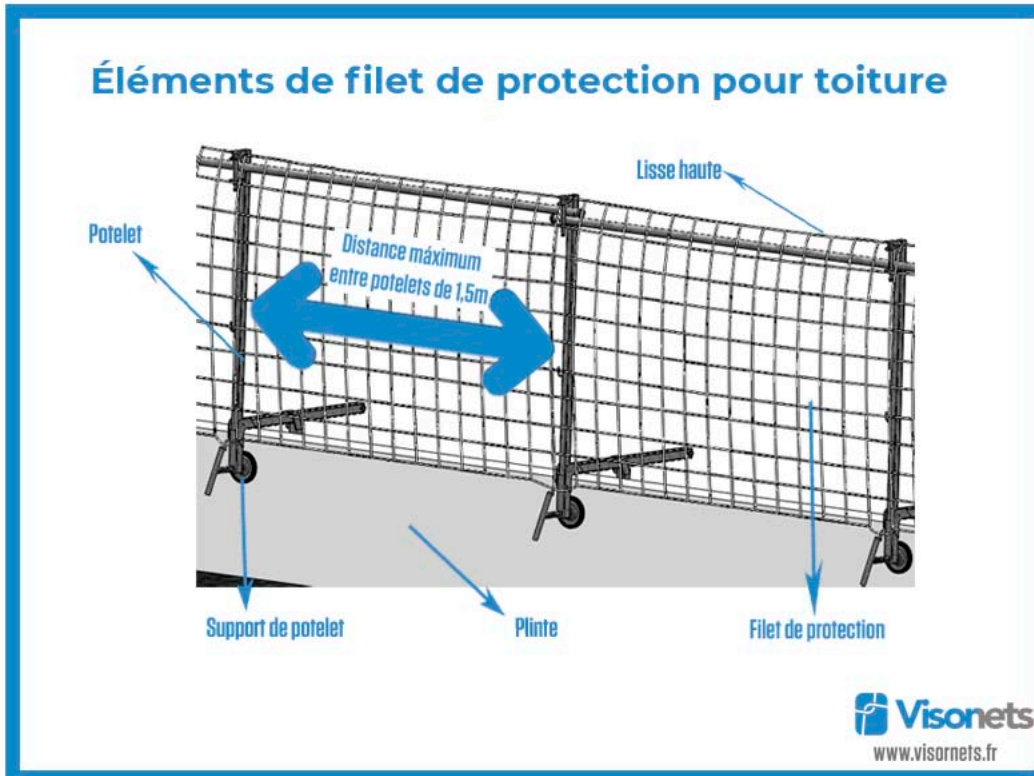
La norme NF 93-355 et donne pas d'exigences relatives à:

La protection contre le choc impliquant des équipements mobiles.

Protection publiques contre le chute, par cela dans la société **Visornets** nous avons d'autres systèmes de protection comme c'est le **VisorT Evo**.

## Éléments filet de protection pour toiture

Selon le NF 93-335, le système c'est obligatoirement configurée avec des éléments suivants:



Fixation du support:

Dispositif d'immobilisation du support par serrage, chevillage, boulonnage, lestage.

Lisse haute:

Partie structurelle de la protection périphérique dont le niveau supérieur est situé au moins à un mètre du plan de travail. Elle fait office de main courante et peut être saisie par la main de l'opérateur. C'est situé au moins à un mètre du plan de travail pour toutes les phases de travail.

Potelet:

Montant structural permettant d'installer les éléments de protection.

Plinthe:

Dispositif inférieur de butée prévue pour empêcher les chutes de matériaux ou de personnes

ou les glissades en dehors d'une surface. Hauteur de 10 à 15 cm.

Support de potelet:

Partie structurelle permettant de relier le potelet à l'ouvrage.

Protection intermédiaire:

Barrière de protection constitue un **filet de sécurité** contre les chutes de hauteur de personnes et d'objets (emballages, isolants), situé entre la lisse haute et la surface de travail.

- L'hauteur minimale de le filet impérativement c'est de 1 mt.
- Longueur 10/20 mts. (autres selon commande).
- Maille de 100 mm de noué à noué.
- Fil de maille de 3 mm de diamètre.
- Ralingue 8 mm.
- Protection des rayons UV de 300 kLY.
- Durée minimale de 2 ans.



NF 93-355: Filets de protection pour les toitures

Traçabilité



La traçabilité de nos filets de protection est marqué dans l'étiquette de le filet, cet étiquette fabriquée en matière incassable et durable dans la manipulation et le pas du temps.

Toutes nos filets sont depuis l'origine avec un **code de traçabilité** unique dans un QR.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ce produit, [contactez](#) notre équipe commerciale.